

La G@zette finistérienne de l'UNC



Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°84 - Février 2024



L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, les gendarmes, les pompiers, les personnels des différents ministères, les élus, victimes d'agression, ou de tentatives, au cours de leurs missions
- les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures

La vie du groupe départemental

Une récompense bien méritée

Toutes nos sincères félicitations à Chantal, notre secrétaire administrative depuis 30 ans, toujours dévouée envers nos adhérents et d'une disponibilité sans faille, et avec le sourire 😊



Cérémonie de présentation au drapeau des élèves de l'école de Gendarmerie de Châteaulin

La 126^{ème} promotion de la 6^{ème} compagnie d'instruction des élèves gendarmes de l'école de Gendarmerie de Châteaulin, accompagnés de leurs cadres instructeurs, a organisé cette année à Quimper sa cérémonie de présentation au drapeau sur la place Saint-Corentin, ce jeudi 18 janvier 2024.



Cette cérémonie qui rassemblait quelques 130 gendarmes a débuté à 09h30, sous la présidence du général Christian Devy commandant l'école de gendarmerie de Châteaulin, en présence de Mme Assih maire de Quimper, de Mr Broudeur chargé de la tranquillité publique, des anciens combattants et des politiques mémorielles, d'un commissaire de police de Quimper, et d'un lieutenant des pompiers du centre de secours.

La promotion de ces jeunes gendarmes comporte 41 femmes et 87 hommes qui ont débuté leur instruction début octobre 2023. A l'issue d'une formation intensive de 9 mois, les élèves rejoindront leur première affectation début juillet 2024.



En clôture de la cérémonie, les 130 militaires formant cortège ont défilé depuis la rue Keréon vers le centre-ville de Quimper, tout en entonnant dans un bel unisson, sous le regard surpris des badauds, une célèbre et impressionnante marche militaire : le « Kyrie des Gueux ».

Notons que par souci de sécurité publique peu d'informations avaient été diffusées sur cette cérémonie et qu'en cela peu d'associations y avaient été conviées.

Ce fut une très belle cérémonie.

L'Union Nationale des Combattants 29 était représentée par l'UNC du Pays de Quimper, André Bozec et André Saliou.



La vie des UNC locales



UNC de Clohars-Carnoët

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 21 janvier 2024. 25 adhérents avaient fait le déplacement sur un effectif de 52. Le président Jean Delfosse a ouvert la séance en présentant au nom du bureau et de UNC ses vœux pour 2024 et fait observer une minute de silence pour nos 3 camarades décédés en 2023.

Ensuite, il a fourni différentes informations portant sur les déplacements effectués au cours de 2023, les justificatifs amenant une augmentation des cotisations pour 2024, le rappel portant sur l'octroi de ½ part, les avantages de souscrite à la Retraite mutualiste.

Enfin il a rappelé l'importance des célébrations des commémorations en cette année 2024, et a demandé aux adhérents un effort de participation. La parole a été prise ensuite par le trésorier qui a présenté les recettes et les dépenses de 2023, en rappelant la fragilité de nos finances. Deux nouveaux adhérents issus de la Marine ont rejoint nos rangs pour cette nouvelle année.



En dernier lieu le bureau a été reconduit, à l'exception du président qui a démissionné de son poste, tout en souhaitant rester dans le bureau. Il a alors été fait appel à candidature et un adhérent s'est porté volontaire qui après de « *longues délibérations* », a été élu à unanimité. Il s'agit de Patrick Le Fur Patrick (Opex). (3^{ème} en partant de la droite)

L'ordre du jour étant épuisé, il a été procédé à la dégustation de la galette des rois.



UNC de Pont-Aven Nizon

80 ans après le crash d'un bombardier, la famille américaine d'une victime de retour en Bretagne

Dimanche 31 décembre 2023, la famille Hensley s'est rendue à la cérémonie de commémoration du crash du bombardier américain B 17 Black Swan, survenu 80 ans plus tôt, le 31 décembre 1943 à Kérancreac'h, à Bannalec.

UNC de Kernouës

Assemblée générale

L'UNC de Kernouës tenait vendredi 19 janvier 2023 son assemblée générale annuelle en présence du maire Christophe Bele. La réunion a débuté par un moment de recueillement en mémoire des deux adhérentes décédées au cours de l'année. Les effectifs restent stables avec l'arrivée de trois nouvelles adhésions (un OPEX et deux membres associés).

Le président Albert Pellen a présenté sa démission après 34 années de présidence. Il a fait un discours retraçant son parcours. Cet instant solennel s'est clôturé par des applaudissements. Jean-Philippe Génard a présenté un montage audio-visuel détaillant les différentes cérémonies patriotiques et le bilan financier. La secrétaire Joëlle Le Deun a donné et commenté diverses informations sur l'année 2023 et 2024. Le compte-rendu d'activités et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité.



L'élection d'un nouveau président a été faite par vote. À l'issue du dépouillement Jean-Philippe Génard a été élu nouveau président, Joëlle Le Deun, secrétaire et trésorière. Albert Pellen a été décoré de la médaille du Mérite de l'UNC or à titre exceptionnel. Jean Blons a été décoré de la Croix du Djébel échelon argent.

Le maire a félicité l'association pour son dynamisme et l'organisation des cérémonies patriotiques. Une galette des rois et un café ont clôturé cette assemblée.

De gauche à droite : Albert Pellen et Jean Blons, nouveaux décorés

UNC de Landerneau

Assemblée Générale

Samedi 20 janvier, l'UNC de Landerneau a tenu son assemblée générale au Mille Club sous la présidence de Patrice L'Her en présence d'une trentaine d'adhérents.

Le président a présenté le bilan de l'année écoulée et a communiqué les dernières informations concernant le monde combattant.

L'effectif est resté stable en 2023 et un nouvel adhérent est venu rejoindre les rangs en ce début d'année.

Patrice L'Her a rappelé qu'il est important d'entretenir le devoir de mémoire par un lien intergénérationnel de transmission et a lancé un appel à la nouvelle génération de combattants (OPEX) à venir rejoindre les associations patriotiques.

Le partage de la galette des rois à l'issue de l'AG a conclu cet après-midi convivial.

De gauche à droite : Pascal Piotrowski, porte-drapeau, Jean-Pierre Louis, trésorier, Patrice L'Her, président, Gaëlle Quéré, secrétaire et Jean-Jacques Boniz, adjoint au maire de Landerneau



UNC de Landéda

Jean Pronost décoré

Le 18 décembre dernier, le président et quatre membres du Conseil d'Administration se sont rendus au domicile d'un fidèle adhérent de l'association pour lui décerner la médaille des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe « Algérie » en reconnaissance des services rendus lors de ses obligations militaires. À l'issue de ses études, Jean Pronost, navigue comme inscrit maritime avec son oncle sur un bateau à voiles dans les Abers pour récolter les laminaires (algues), puis il part effectuer son service national dans la Royale pendant les événements d'Algérie. Après sa formation maritime et militaire au Centre de Formation Maritime de Pont-Réan, il est affecté comme matelot gabier sur le LST « Cheliff » basé dans le port du Levant, et participe ainsi aux nombreuses missions dévolues à ce bâtiment de débarquement pendant vingt-huit mois consécutifs. Rayé des contrôles de l'activité et de retour au pays natal, passionné par la mer et la découverte des pays étrangers, il opte pour une carrière dans la marine marchande à la CGM et navigue ainsi sur toutes les mers et océans du monde. Ces nombreuses années de navigation seront récompensées par une nomination au grade de chevalier dans l'ordre du Mérite Maritime. À l'âge de cinquante ans, Jean est un jeune préretraité, devient capitaine de son canot mouillé dans l'Aber Benoît, et s'adonne pendant trente-six ans aux plaisirs de la pêche aux crustacés et poissons de diverses variétés. L'actuel vice-président de l'association, originaire également de Landéda avait embarqué avec son ami d'enfance et d'école lors de sa prise de passage sur le LST « Cheliff » pour rallier son affectation dans une base de l'aéronautique navale de l'autre côté de la Méditerranée. Pour mémoire, Jean est titulaire de la croix du combattant, de la médaille de reconnaissance de la Nation et de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe « Algérie ».



Assemblée générale



L'assemblée générale de l'association de l'Union Nationale des Combattants de Landéda s'est déroulée le samedi 6 janvier 2024 de 10h00 à 12h00 en présence d'une trentaine de personnes et de David Kerlan premier magistrat de la commune accompagné de Laurent Le Goff adjoint et correspondant Défense, de Charles Bizien, vice-président départemental chargé des affaires sociales, d'Éric Masson, responsable du secteur. Étaient invités lors de cette matinée : Jean- Louis Morvan et Pierre Troadec, respectivement président et vice-président de l'UNC de Lannilis Tréglonou. La FNOM de Landéda qui était représentée par son

président André Hamon et son porte-drapeau Patrick Pivinski. Estelle Roué et Paul Menez, fidèles porte-drapeaux étaient présents pour l'hommage rendu aux personnes disparues.

L'association est composée de soixante-cinq adhérents selon la répartition suivante : Indochine : 1, Afrique du Nord : 24, Opérations Extérieures : 17, Soldats de France : 6, Veuves : 15, Membres associés : 2. Après l'ouverture de la séance et de la présentation des vœux 2024 par le président Philippe Roué, une minute de silence a été observée en mémoire des disparus de l'association locale, des trois fonctions publiques, de Léon Gautier du commando Kieffer décédé le 3 juillet 2023 (titulaire de la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur), des parachutistes de l'attentat du Drakkar décédés le 23 octobre 1983 au Liban et du second maître fusilier marin Clément Elard décédé lors d'une mission d'entraînement le 9 novembre 2023 à Papeete.

Le secrétaire Claude Deschenes a présenté le rapport moral et financier, les divers déplacements effectués au cours de l'année écoulée, les perspectives pour l'année 2024 et en particulier l'assemblée générale statutaire de l'UNC 29 qui se déroulera à Lannilis le 20 avril 2024, les droits des combattants. Charles Bizien a listé succinctement les aides consenties par l'ONaCVG et par l'UNC. L'ordre du jour étant terminé, le président et le secrétaire ont invité l'ensemble des participants au pot de l'amitié au Bureau d'Analyses et de Réflexion.



De gauche à droite : Claude Deschenes, Philippe Roué, Laurent Le Goff, Charles Bizien, Éric Masson



UNC de Scaër

Yvonne Belleguic décorée

Lors de l'assemblée générale de la section de Scaër, Christophe Eveno, président départemental adjoint, a remis la croix de Djebel bronze à Yvonne Belleguic pour tous les services rendus pendant de nombreuses années avec son mari René Belleguic, AFN.

Nos amis disparus

UNC de Clohars-Carnoët : Armand Rolland, AFN

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon : Jean Morvan, AFN ; Mme Renée Le Gall, Veuve, décédée le 8 janvier 2024

UNC de Kerlouan : Marcel Droff, 92 ans, Indochine, AFN, décédé le 31 décembre 2023

UNC de Kernouës : Jeannette Tellier, 80 ans, Veuve, décédée le 14 janvier 2024

UNC de Landivisiau : Jean Le Roux, 89 ans, AFN, ancien président et président d'honneur de l'association, décédé le 6 janvier 2024

UNC de Moëlan-sur-Mer : Jean Allain, AFN, décédé le 22 janvier 2024

UNC de Plouarzel Ploumoguier : Maurice Gélébart, 80 ans, AFN, décédé le 18 janvier 2024

UNC de Ploudalmézeau Portsall : Jean Moal, AFN ; Vincent Eozenou, 88 ans, AFN ; Joseph Cloatre, 92 ans, TOE, AFN

UNC de Plouguerneau : François Galliou, 82 ans, AFN, décédé le 18 janvier 2024

UNC du pays de Quimper : Hervé Paul, 91 ans, AFN, décédé le 13 janvier 2024 ; Jacqueline Le Barrillec, 93 ans, Pupille de la Nation

UNC de Rosporden : André Belleguic, AFN, décédé le 9 décembre 2023 ; Michel Ouzilleau, résistant 39/45, décédé le 13 janvier 2024

UNC de Saint-Frégant : Jean Calvez, 76 ans, Soldat de France, décédé le 20 janvier 2024

UNC de Scaër : Roger Le Bec, AFN, décédé le 16 février 2023 ; Pierre Massé, AFN, décédé le 4 avril 2023 ; André Liziard, AFN, décédé le 9 juin 2023 ; Raphaël Derrien, AFN, décédé le 6 novembre 2023



Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

Bon à savoir !

Aides à domicile et financières pour les militaires et leur famille.

La Caisse Nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) a mis en place un nouveau téléservice permettant d'effectuer en ligne des demandes d'aide à domicile ou d'aide financière médico-sociales, notamment pour les dépenses médicales dont le reste à charge est important, des aides à domicile en cas de maladie, de handicap ou d'âge.

Ce nouveau service est disponible par le biais de l'espace personnel du site de la CNMSS (www.cnmss.fr). Il permet de déposer directement le dossier, de suivre son évolution et de transmettre les pièces justificatives.

Titulaire d'une pension militaire d'invalidité : comment être bien remboursé ?

Afin de bénéficier d'une prise en charge totale des prestations de soins que nécessitent les affections ou les infirmités pensionnées, les militaires doivent dans un premier temps obtenir une consultation médicale en relation avec l'affection ou l'infirmité.

Si vous êtes titulaires d'une pension militaire d'invalidité (PMI), les documents à présenter lors de la première consultation médicale sont les suivants :

- la carte Vitale
- la fiche descriptive des infirmités
- l'attestation ouvrant droit aux prestations de soins et d'appareillage

En tant que titulaire d'une PMI, vous êtes exonéré du ticket modérateur, des participations forfaitaires et des franchises médicales. Vous pouvez également bénéficier du tiers payant et de ne pas faire d'avance de frais chez les professionnels de santé.

La PMI ouvre également droit à la Commission des secours et des prestations complémentaires auprès de la Caisse Nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) qui peut accorder des aides financières pour des dépenses de santé partiellement remboursées ou d'autres non remboursées, cela sous certaines conditions bien entendu.

Sources : www.cnmss.fr

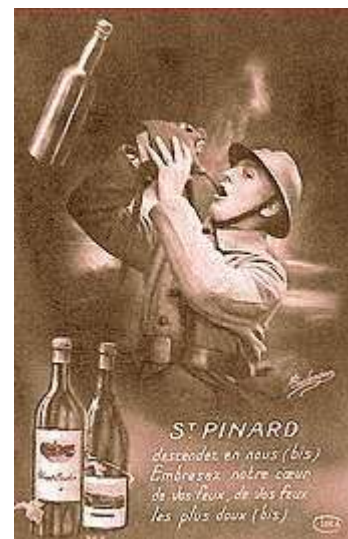
Le saviez-vous ?

Pourquoi la ration de vin est-elle passée d'un quart de litre en 1915 à trois quarts en 1918 ?

Au début de la guerre, il n'y avait pas de vin. Fin 1914, les vigneron du Midi en ont offert 200 000 hectolitres aux armées, et cela a donné l'idée à l'état-major d'une ration quotidienne. Le vin est donné aux soldats pour les nourrir, pas pour les saouler !!

En revanche, la rasade de gnôle n'annonçait rien de bon...

C'était un moment angoissant. Tout le monde savait que la distribution d'alcool signifiait l'imminence d'un assaut, et certains ont dénoncé ces distributions. Parfois, la gnôle, elle avait un goût d'éther, mais beaucoup ne résistaient pas.



Le coin des réseaux

 Gendarmerie nationale 
@Gendarmerie

#DevoirDeMémoire 🇫🇷 Christian, Hervé, Jean et Arnaud. #Trèbes
#Carcassonne
N'oublions jamais.



**ARNAUD
BELTRAME**
1973 - 2018

Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et 9 autres personnes

7:02 AM · 22 janv. 2024 · 293,6 k vues

 Patricia Miralles 
@MIRALLESMP

Auschwitz libéré, c'est l'horreur génocidaire du nazisme révélée au monde.

79 ans après, nous devons nous acharner à transmettre la mémoire de la #Shoah pour que ces crimes contre l'humanité ne soient plus niés, pour que ces millions de victimes ne soient pas oubliées.



Fondation pour la Mémoire de la Shoah et 3 autres personnes

2:27 PM · 27 janv. 2024 · 4 416 vues

Salaires, retraites, automobile, prestations sociales, énergie, impôts, santé, famille, logement, jeunes, formation, consommation, banques...
Tour d'horizon de tout ce qui change au 1^{er} janvier 2024.

TOUT CE QUI CHANGE EN 2024

SALAIRES, RETRAITES...

Revalorisation du SMIC.
Augmentation automatique de 1,13% portant le salaire minimum brut horaire à 11,65.

Revalorisation des jours indemnisés avec le compte épargne-temps (CET).
Plusieurs secteurs de la fonction publique sont concernés.

Revalorisation des pensions de retraite.
Hausse de 5,3% des pensions de retraite du régime général mais aussi des régimes de la MSA, des fonctionnaires qui relèvent du service des retraites de l'État (SRE), de la fonction publique territoriale qui relève de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), de la fonction publique territoriale et hospitalière qui relève de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL), spéciaux de la SNCF (CFPSPNCF), de la RATP (CFPRAPI), des industries du gaz et de l'électricité (CNIÉG), des notaires (CRPCEN) et de l'Opéra de Paris (CROPERA), des ex-contractuels de la fonction publique (Incantec) et (Rafp), des artisans, commerçants et libéraux.

Travail de nuit à l'hôpital.
Nouveau mécanisme d'indemnisation du travail de nuit dans la fonction publique hospitalière (+25%).

ENVIRONNEMENT

Tri des biodéchets: nouvelle règle.
Tous les particuliers doivent disposer d'une solution de tri pour leurs biodéchets.

Reprise des pneus.
Possibilité de déposer gratuitement jusqu'à 8 pneus usagés par an chez un distributeur.

Bonus réparation.
Le montant du bonus réparation double pour 5 appareils du quotidien (lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, aspirateur et téléviseur). Il augmente pour plus d'une vingtaine de produits et 24 nouveaux équipements sont éligibles. Une réparation pour casse accidentelle est désormais possible.

Emballages sous plastique.
Interdiction des emballages en plastique pour les fruits et légumes.

Publicités à l'entrée des villes.
Les maires ou présidents d'EPCL sont seuls compétents pour assurer la police de la publicité sur leur territoire.

AUTOMOBILE / TRANSPORTS

Petits excès de vitesse.
Les petits excès de vitesse de moins de 5 km/h ne sont plus sanctionnés par le retrait d'un point sur le permis mais les amendes restent en vigueur.

Voitures électriques à 100€ par mois.
Lancement d'une offre de location longue durée d'un véhicule électrique à 100€ par mois, sous condition de ressources.

Borne de recharge.
L'aide à l'installation à domicile d'une borne de recharge pour voiture électrique passe de 300 à 500€.

Restriction du bonus écologique.
Exclusion des véhicules dont la production est la plus polluante. Un nouveau critère est mis en place pour définir les véhicules pouvant prétendre au bonus écologique: le score environnemental.

Carte grise.
Son prix augmente dans 4 régions.
■ Hauts-de-France: prix du cheval fiscal passe de 34,5 à 36,20€ (+4,93%).
■ Centre-Val de Loire: de 49,8 à 55€ (+10,44%).
■ Île-de-France: de 46,15 à 54,95€ (+19,07%).
■ Normandie: de 35 à 46€ (+31,43%).

Pass Navigo.
Son prix passe à 86,40€ par mois (+2,30€).

FAMILLE

Des pôles spécialisés contre les violences intrafamiliales.
Création de pôles spécialisés contre les violences intra-familiales dans tous les tribunaux et cours d'appel pour garantir une action coordonnée et rapide de tous les acteurs judiciaires et de leurs partenaires.

IMPÔTS ET TAXES

Le barème de l'impôt sur le revenu.
Revalorisation annoncée de 4,8% des tranches du barème progressif sur les revenus 2023.

Impôt sur le revenu: le barème en 2024*
Taux d'imposition en %, suite à la revalorisation de 4,8% des tranches du barème progressif.



Plafond de la sécurité sociale.
Hausse de 5,4%. Il correspond au montant maximal des rémunérations ou gains à prendre en compte pour le calcul de certaines cotisations, principalement les cotisations d'assurance vieillesse de base, et sert de référence pour la définition de l'assiette de certaines contributions et le calcul des droits sociaux.

PRESTATIONS SOCIALES / SANTÉ

Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa).
Revalorisation de 5,3%. Elle passe de 961,03€ à 1 012€ par mois pour 1 personne et de 1 922,08€ à 1 571,20€ par mois pour 2 personnes.

Réforme du RSA.
Les bénéficiaires doivent signer un contrat d'engagement avec des obligations spécifiques.

Indemnisation des fausses couches.
Subies par les salariées: mise en place d'indemnités journalières de la sécurité sociale en cas d'incapacité de travail à la suite d'une fausse couche.

Suivi renforcé pour les travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.
Mesure préventive contre les risques professionnels.

Arrêts de travail.
Limitation à 3 jours de la durée des arrêts prescrits par téléconsultation.

EMPLOI / FORMATION

Pôle emploi devient France Travail.

France Travail

Avec des missions renforcées pour un meilleur accompagnement à l'emploi.

LOGEMENT

MaPrimeRénov'.
Le dispositif se concentre sur les rénovations d'ampleur pour lutter contre les passifs énergétiques. L'enveloppe totale inscrite à MaPrimeRénov' augmente de 1,5 milliard d'€ et passe donc à 5 milliards d'€.

Création de MaPrimeAdapt'.
Financement des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et en situation de handicap. Centralisation de trois aides préexistantes pour les projets d'adaptation au vieillissement et de rénovation énergétique.

Prime pour la mise en location.
Une prime de 5 000€ par logement est instaurée pour les propriétaires qui mettent en location leur bien vacant ou leur résidence secondaire dans des territoires ruraux.

Copropriétés: nouvelles obligations.
Élaboration d'un projet de plan pluriannuel de travaux et diagnostic de performance énergétique obligatoire pour les immeubles en copropriété et les copropriétés de + de 200 lots.

Location: modification du contrat type.
Le contrat de location s'enrichit de nouvelles mentions avec l'Identifiant fiscal du logement et les critères minimaux de performance énergétique pour qu'un logement soit décent.

Contrôle des règles de construction.
Nouvelles dispositions relatives aux attestations et renforcement de la police administrative.

JEUNES / ÉTUDIANTS

Allocation de stage en lycée professionnel.
Les stages des lycées professionnels effectués depuis la rentrée scolaire 2023 donnent lieu à une allocation de stage allant de 50€ par semaine (élève de seconde) à 100€ par semaine (élève de terminale).

Gratification des stages.
La gratification des stages passe à 4,35€ par heure de présence effective, contre 4,05€ au 1^{er} janvier 2023.

Jeune en alternance.
Maintien de l'aide unique à l'embauche. Une prime de 6 000€, pour l'embauche d'un jeune en alternance.

Permis de conduire dès 17 ans.
Les personnes ayant 17 ans révolus peuvent désormais s'inscrire en auto-école et conduire dès l'obtention du permis B. Elles devront avoir eu le code avant de passer l'épreuve de conduite.

Aide pour passer le permis.
Extension de l'aide de 500€ pour passer le permis de conduire aux élèves des lycées professionnels.

CONSUMMATION

Prix des cigarettes.
Augmentation de 50 centimes et jusqu'à 1€, portant à environ 12€ le prix d'un paquet de 20 cigarettes.
■ 1 paquet de Lucky Strike red, Winston Classic ou Gauloises Blondes passe de 11 à 11,50€.
■ 1 paquet de Philip Morris passe de 11 à 12€.
■ 1 paquet de Marlboro Red passe de 11,50 à 12,50€.

Prix des timbres.
Hausse moyenne de 8,3%.
■ Le prix du timbre vert passe de 1,16 à 1,29€ (+11,5%).
■ Le prix de la lettre recommandée avec accusé de réception passe de 4,83 à 5,36€ (+11%).

Titre-restaurant.
L'assouplissement des règles d'utilisation du titre-restaurant, qui permet de payer des produits alimentaires autres que les repas consommés au restaurant ou achetés auprès d'un commerce, assimilé, est maintenu jusqu'au 31 décembre 2024.

Critères du nutri-score.
Les règles de calcul du nutri-score (notation des produits de A à E en fonction de leurs qualités nutritionnelles) se durcissent.
Taux de gras, de sucre et de sel seront davantage pris en compte. Certains articles vont voir leur note s'améliorer, tandis que d'autres seront pénalisés.

Munitions de chasse en vente dans des bureaux de tabac.
Expérimentation, au 1^{er} trimestre, de la vente de munitions de chasse dans des bureaux de tabac des Pyrénées-Atlantiques.

ÉNERGIE

Suppression des chaudières à gaz des CEE.
Les chaudières individuelles à haute performance énergétique ne sont plus éligibles aux primes CEE.

BANQUE

Plan Épargne Logement (PEL).
Hausse du taux d'intérêt du Plan épargne logement qui passe de 2 à 2,25%.

Hausse des tarifs de la Banque Postale.
■ Cartes bancaires: +2,25% à 2,5%.
■ Virements en agence: +25%.
■ Frais de tenue de compte: +21%.
■ Minimum forfaitaire d'agios passe de 1,5 à 3€ (+100%).

Frais d'opposition: +24%.
■ Commissions d'intervention sur les découverts et incidents de paiement: +14,5%.
■ Forfaits sur les lettres prépayables aux rejets de chèques: +8,3%.

Prolongation du prêt à taux zéro (PTZ).
Extension jusqu'au 31 décembre 2027 avec des conditions modifiées. Il passe de 80 000 à 100 000€ et est étendu aux classes moyennes (gagnant entre 2500 et 4000€ par mois) et à 209 villes supplémentaires, soit 6 millions de personnes en plus.

Plan d'épargne retraite (PER).
Il est plus possible d'avoir un plan d'épargne retraite individuel (PER) pour les enfants mineurs. Les PER déjà ouverts par des mineurs ne peuvent plus recevoir de versements.

Création du plan d'épargne avenir climat (PEAC), d'ici le 1^{er} juillet 2024.
Réserve aux moins de 21 ans avec exonération d'IR et de prélèvements sociaux sur les produits issus de ce plan.

Union Nationale des Combattants du Finistère
8 rue du Rempart - 29200 Brest
☎ 02.98.05.60.21 — ✉ unc29@unc29.fr
http://www.unc29.fr

f <https://www.facebook.com/unc.finistere.9> t <https://twitter.com/unc29>

C unc.29

Horaires du Siège au public

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30
Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00

